

LES PENSIONS

LES CHEMINOTS—LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre du Travail. Comme le 11 mars, il a déclaré à la Chambre qu'il y aurait un déblocage vers la nomination d'un commissaire pour étudier tous les aspects des pensions des cheminots, quelle est la position actuelle du ministre?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Nous étudions la question, monsieur l'Orateur.

M. McKenzie: Tous les partis ayant exprimé leur vif intérêt, le ministre proposerait-il immédiatement une modification à la loi sur les normes des prestations de pension pour en exclure le CN qui, sans grossir tellement son déficit annuel, pourrait améliorer son régime de pension, étant donné que le bill d'initiative parlementaire n° C-139, présenté par...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre n'a sans doute pas besoin de plus amples explications pour répondre à la question.

M. Munro (Hamilton-Est): Si je ne m'abuse, monsieur l'Orateur, le député veut parler d'un bill privé présenté par un membre de notre parti, le député de Saint-Boniface, qui défend la cause des employés de chemins de fer depuis bien des années.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Munro (Hamilton-Est): Le gouvernement étudie très activement la question visée par ce bill privé afin de déterminer quelles mesures il pourrait prendre pour rectifier la situation à l'égard des pensions des employés de chemins de fer et je suis en train d'en discuter avec mon collègue, le ministre des Transports. Nous espérons trouver une solution très prochainement.

M. McKenzie: Le ministre ne conviendrait-il pas qu'un bill d'initiative ministérielle aurait beaucoup plus d'importance qu'un bill privé et serait...

M. l'Orateur: A l'ordre. Bien sûr, il s'agit là d'un argument. Le député d'Edmonton-Centre.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le secrétaire parlementaire du ministre des Transport soulève la question de privilège. J'accorderai la parole au député d'Edmonton-Centre dans un instant.

M. Guay (Saint-Boniface): J'aimerais demander par votre entremise, monsieur l'Orateur, si le député de Winnipeg-Sud-Centre serait d'accord pour que nous fassions la même chose avec son bill.

M. l'Orateur: Le député d'Edmonton-Centre.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES ACHATS DE BORDEREAUX T-4 AU RABAIS—LA MESURE CORRECTIVE ENVISAGÉE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des

Questions orales

Finances. Dirait-il à la Chambre si on envisage de présenter un projet de loi tendant à contrôler les soi-disant entreprises de préparation de déclarations d'impôt qui achètent des formules T-4 avec des rabais fantastiques? Ces requins opèrent en exploitant des gens qui n'ont pas les moyens de...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je pourrais peut-être permettre au ministre de répondre à la question sans l'argument que le député veut y ajouter.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je consulte justement mes collègues, le ministre du Revenu national et le ministre de la Justice, à ce propos. Je remercie le député de nous signaler ce point encore une fois.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL TEMPORAIRE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Son ministère a-t-il pris la décision de cesser de recourir à des agences de placement privées pour recruter des travailleurs occasionnels dans la Fonction publique, à Ottawa, et sinon, quand pouvons-nous nous attendre à cette décision?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas seulement le Conseil du Trésor, mais aussi d'autres ministères qui recourent à ces agences pour répondre à des besoins pressants et imprévisibles. Pour autant qu'il n'y ait ni abus de deniers publics ni mésinterprétation de la politique du gouvernement, la pratique se maintiendra probablement.

M. Blackburn: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration si son ministère envisage de se charger de cette activité.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu à cette question il y a quelques jours en disant que, même si nous l'envisagions, nous ne sommes pas autorisés à diriger un service de suppléance. Nous allons étudier, ou plutôt nous étudions déjà cette question de concert avec d'autres ministères fédéraux.

* * *

● (1520)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA MISE EN ACCUSATION DE L'USURPATEUR D'UN NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Ma question s'adresse au solliciteur général, monsieur l'Orateur. Comme la personne qui a usurpé l'identité et le numéro d'assurance sociale d'un de mes mandants se trouve actuellement en prison à Stratford, Ontario, et comme le ministre du Revenu national a déclaré à la Chambre qu'il n'était pas chargé d'enquêter sur l'usage frauduleux des numéros d'assurance sociale, le solliciteur général voudrait-il demander à ses fonctionnaires d'enquêter maintenant sur les diverses accusations portées contre mon mandant, pour non-paiement d'impôts entre autres?